



BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Lundi 9 Mars 2026 à 10 H

=====

L'an DEUX MIL VINGT SIX, le Lundi 9 Mars à 10 Heures, s'est réuni en présentiel, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Vice-Président du Conseil Départemental Maire de St-Amand-Montrond
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire
Thierry CHATELIN	Membre – Personnalité Qualifiée
Denise DURANTON	Membre – Représentant des locataires (CNL) Secrétaire de Séance

ETAIT EXCUSE :

Fabrice CHOLLET	Membre – Conseiller Départemental Maire de St Martin d'Auxigny
-----------------	---

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint – Directeur Financier
Emilie LARAINÉ	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Olivier SCHUBNEL	Directeur Technique et Développement
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 10 H 40.

BUREAU DE VAL DE BERRY

=====

Séance du Lundi 9 Mars 2026 à 10 H

=====

III - DESIGNATION DU MAITRE D'ŒUVRE ET LANCEMENT DES TRAVAUX

A - MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE - REFECTION DE 15 TOITURES TERRASSES, 2 TOITURES ARDOISES, 40 TOITURES DE JARDINS D'HIVERS SUR 2 COMMUNES DU DEPARTEMENT- 2026

Lors de la séance du 13 octobre 2023, le Conseil d'Administration a validé les orientations budgétaires 2024 et autorisé la réalisation de ce projet.

Il a été nécessaire de désigner un maître d'œuvre pour cette opération.

Un marché de maitrise d'œuvre a ainsi été lancé ; je vous informe qu'a été retenue l'offre du cabinet :

- **ARTENIA, 4 boulevard Louis Blanc, 87000 LIMOGES**

Je vous remercie d'en prendre bonne note.

Par ailleurs, je vous demande l'autorisation de lancer l'appel d'offres auprès des entreprises pour les marchés de travaux de ces projets dès la réalisation des pièces techniques par le maître d'œuvre (sous forme de procédure adaptée).

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 5
POUR : 5 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION

Les membres du Bureau prennent note de la désignation de ce maître d'œuvre concernant cette opération et autorisent le lancement de l'appel d'offres auprès des entreprises pour les marchés de travaux de ces projets dès la réalisation des pièces techniques par le maître d'œuvre (sous forme de procédure adaptée).

.....
La Secrétaire de Séance,
Denise DURANTON

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 9 mars 2026
Le Directeur Général,
Benoît LEMAIGRE

